

**En gardant à l'esprit la complexité et la variété des relations et des scènes d'échange de pouvoir, prenez au minimum en compte les éléments suivants lorsque vous évaluez les vôtres:**

## **Kink**

- Vous avez clairement discuté de la manière de mettre fin à ce qui se passe.
- Vous négociez d'égal à égal avant le début de l'échange.
- Vous avez suffisamment d'informations pour savoir ce que vous acceptez de faire.
- Vous fixez vos propres limites et votre/vos partenaire(s) fixe(nt) les leurs.
- Vos limites sont respectées.
- Vous pouvez exprimer vos sentiments.
- Vous pouvez parler à qui vous voulez.
- Vous comprenez et acceptez les risques encourus.

## **Abus**

- Vous ne pouvez pas arrêter ce qui se passe, même si vous le voulez.
- Vous n'avez aucune idée de ce qui va se passer et vous n'avez aucune chance d'accepter ou de refuser.
- Vous n'obtenez pas de réponses honnêtes à vos questions.
- Vous êtes trompé(e), contraint(e) ou poussé(e) à faire certaines choses.
- Vous êtes forcé(e) de boire ou de prendre de la drogue, ou les médicaments nécessaires vous sont refusés.
- Vous avez peur d'être honnête sur ce que vous pensez et ressentez.
- Vous êtes isolé(e) et coupé(e) de tout soutien, information ou conseil extérieur.
- Vous êtes menacé(e) ou ne pouvez pas partir.

© 2024 par NCSF. NCSF accorde la permission de reproduire cette publication uniquement lorsqu'elle est reproduite dans son intégralité et distribuée gratuitement.

# **comment VOUS pouvez AIDER**

Le NCSF compte sur les contributions des particuliers et des groupes locaux de BDSM, de swing et de polyamour pour son soutien financier. Contactez-nous à [ncsfreedom@ncsfreedom.org](mailto:ncsfreedom@ncsfreedom.org) pour découvrir à quel point il peut être facile d'organiser une collecte de fonds pour le NCSF!

Vous pouvez également participer aux activités du NCSF, allant de la rédaction de lettres aux médias et aux représentants du gouvernement à rejoindre des actions de sensibilisation communautaire. Obtenez des informations sur les actions du NCSF ainsi que sur la couverture de l'actualité principale concernant les questions de liberté sexuelle en vous abonnant à notre newsletter gratuite sur [www.ncsfreedom.org](http://www.ncsfreedom.org).

## **Déclaration de mission du NCSF**

Le NCSF s'engage à créer un environnement politique, juridique et social aux États-Unis (US) qui favorise l'égalité des droits pour les adultes consentants qui s'engagent dans des expressions sexuelles et relationnelles alternatives. Le NCSF vise à faire progresser les droits et à défendre les adultes consentants dans les communautés BDSM, cuir, fétichisme, swing et polyamour. Nous poursuivons notre vision par le biais de services directs, d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation, en collaboration avec nos partenaires, pour bénéficier directement à ces communautés.

## **Vision de la diversité, de l'équité et de l'inclusion**

L'objectif du NCSF est de remplir sa mission grâce à une meilleure compréhension des voix et expériences dans nos communautés. Nous reconnaissons les similitudes et les différences entre les personnes qui nous rendent tous uniques. Nous visons à être inclusifs en créant des opportunités pour que davantage de personnes d'horizons divers soient représentées et entendues par le NCSF.



national coalition for sexual freedom inc.

822 Guilford Avenue #127 • Baltimore, MD 21202-3707  
Ligne d'information générale: (1).602.851.1590  
[ncsfreedom@ncsfreedom.org](mailto:ncsfreedom@ncsfreedom.org) • [www.ncsfreedom.org](http://www.ncsfreedom.org)

Je ne veux pas  
Je ne pense pas  
Je ne suis pas sûr(e)

**Consentent(e)  
pour le  
KINK?**

Je ne suis pas sûr(e)

Peut-être  
Oui  
Non!  
Je ne pense pas  
Je ne veux pas  
Pas maintenant  
Je ne suis pas sûr(e)



national coalition for sexual freedom inc.

# Le Consentement

est la création mutuelle d'un accord. visez le « oui » ! pas seulement l'absence de « non ».

POURQUOI FAISONS-NOUS  
CELA ?

QUE FAISONS-NOUS ?

QUI SERA IMPLIQUÉ OU  
OBSERVERA ?

OÙ PEUT-ON TOUCHER ?

Y A-T-IL UN RISQUE DE  
BLESSURE OU DE PROBLÈME  
DE SANTÉ ?

COMMENT POUVONS-NOUS  
METTRE FIN À CE QUI SE  
PASSE ?

Les violations du consentement peuvent se produire chez des personnes de tout sexe, de toute orientation sexuelle et de tout rôle d'échange de pouvoir.

Demandez de l'aide au NCSF pour obtenir des conseils ou pour signaler un crime qui vous est arrivé:

[ncsfreedom@ncsfreedom.org](mailto:ncsfreedom@ncsfreedom.org)

## BONNES PRATIQUES POUR LE CONSENTEMENT AU KINK

- Toutes les activités doivent recevoir une autorisation préalable explicite par accord verbal ou écrit plutôt que par des gestes, un langage corporel ou un comportement passé.
- Le consentement éclairé nécessite une discussion sur les risques impliqués dans l'activité et les étapes nécessaires pour réduire ces risques, notamment : l'étude, la formation, la technique et la pratique.
- Tout le monde doit comprendre parfaitement les désirs et les limites des autres participants.
- Tout le monde doit consentir librement à qui sera impliqué avant de commencer.
- Tout le monde est libre de retirer son consentement préalable à tout moment pendant l'activité.
- Tout le monde doit avoir un mot ou un signal convenu (appelé « mot de sécurité ») pour exprimer clairement son désir d'arrêter, même s'il s'agit simplement de « stop » ou de « non ».
- Le consentement doit être donné librement et non sous la contrainte, forcé ou manipulé par quelqu'un
- Chaque personne doit comprendre les limites ou les obstacles qui empêchent chacun de consentir aux activités prévues, comme l'âge, la diminution des capacités mentales ou la consommation de drogues ou d'alcool.
- Ne renégociez pas en plein milieu de scène, sauf s'il s'agit de rejeter des activités qui ont été convenues auparavant. Une personne qui se trouve dans un état d'esprit altéré peut ne pas être en mesure de donner un consentement éclairé.
- Tout ce qui entraîne des blessures corporelles graves ou qui va au-delà des attentes de l'un des participants peut être considéré comme criminel, même si le consentement a été donné. Les blessures corporelles graves, telles que définies par le Code pénal modèle sur les agressions sexuelles, désignent des blessures qui créent un risque substantiel de décès ou qui entraînent une défiguration grave et permanente, ou une perte ou une altération prolongée de la fonction d'un membre ou d'un organe du corps.
- Vous êtes conscient des différences culturelles et assurez-vous que le sens de vos mots est clair.

*Même si vous adhérez à toutes nos bonnes pratiques, vous risquez d'enfreindre le droit pénal. Les documents du NCSF sont fournis à titre informatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques.*